

Projet d'Extension du service public de l'eau potable et amélioration de l'accès à l'assainissement dans la commune de Mbour, Région Thiès, Sénégal



Rapport d'activité annuel (Avril 2023 - Mars 2024)

Une coopération décentralisée entre Concarneau et Mbour, cofinancée par l'AELB



Résumé

Malgré un contexte socio-économique dynamique, Mbour souffre d'une insuffisance d'approvisionnement en eau. En effet, le réseau d'adduction d'eau potable (AEP) de la ville n'alimente pas tous les quartiers, notamment les quartiers périphériques récemment lotis. L'évolution démographique et l'agrandissement de la ville ne permet plus à ce réseau de répondre à la demande croissante des usagers.

Dans le cadre de la coopération décentralisée entre les collectivités de Concarneau et de Mbour, le présent projet a pour but d'améliorer l'accès à l'eau et à l'assainissement dans le quartier périphérique de Falokh, qui connaît un manque d'infrastructures et concentre une population globalement plus vulnérable que les quartiers côtiers. La majorité des 4500 habitants s'approvisionnent dans les puits publics dont la qualité de l'eau fait courir des risques sanitaires ou dépensent une part conséquente du revenu de leur famille pour l'achat d'eau auprès des revendeurs. De plus, en l'absence de d'équipements adéquats, la plupart des familles sont contraintes de rejeter les eaux grises sur la voie publique.



CARTE 1: LOCALISATION DE MBOUR

Le projet a débuté en avril 2023, dans le contexte de l'approche des élections présidentielles prévues en février 2024 qui a provoqué des périodes répétées de vives tensions, en mai et juin 2023 et en février 2024. A Mbour, elles se sont matérialisées par des échauffourées et des blocages de la voie publique. A Dakar, les heurts entre forces de l'ordre et manifestants ont contraint les dakarois à des journées de télétravail. Le Sénégal a connu une relative accalmie entre l'annonce, en juillet 2023, par le président Macky Sall qu'il ne briguerait pas un troisième mandat présidentiel, et son annonce du report sine die des élections début février 2024. De nouvelles manifestations réprimées dans la violence eurent alors lieu et de nombreux secteurs économiques furent à nouveau paralysés. Le 15 février, la Cour Constitutionnelle a invalidé la décision du report des élections et a demandé au président d'organiser les élections dans les meilleurs délais. Celui-ci, sous pression de la société civile sénégalaise et d'une partie de la communauté internationale a finalement annoncé la tenue du premier tour des élections le 24 mars 2024 et le démarrage de la campagne présidentielle le 9 mars.

Ces rebondissements politiques à répétition, impactant le climat social et sécuritaire, ont été de nature à ralentir les processus de validation administratives et de concertations partenariales indispensables à l'avancement de notre projet multi-acteurs. Il a tout de même connu des avancées significatives décrites dans ce rapport.

Principales activités effectuées à la date du 30 mars 2024

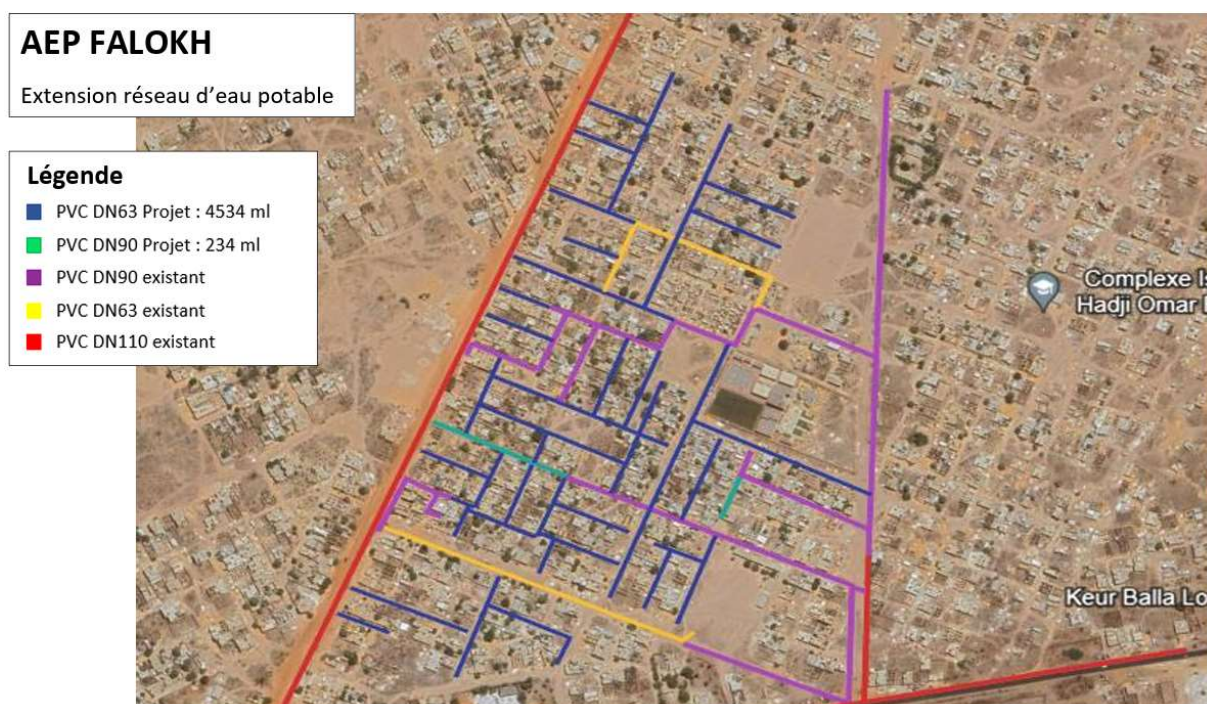
Durée du projet : 24 mois

Eau

Réaliser 4783 ml de réseau secondaire AEP à l'échelle du quartier de Falokh, en collaboration avec l'équipe communale:

- Concevoir avec la SEN'EAU l'Avant-Projet Détaillé (APD),
 - Avant-Projet détaillé réalisé par la SEN'EAU (**sous forme de valorisation**) et validé par la SONES, le 9 octobre 2023.
- Sélectionner des ménages bénéficiaires des branchements privés
 - En cours : 151 demandes de branchements privés à l'eau ont été formulées par les habitants auprès de la FSH ;
 - Discussions en cours avec la Mairie pour s'assurer de la facilitation du processus de demande de branchements par les habitants auprès de la Mairie.
- Préparer un dossier d'appel d'offres et contractualiser une entreprise pour les travaux
 - Contrat d'exécution des travaux d'extension d'eau par la SEN'EAU en cours de signature.

Suite à la découverte de 915 ml de conduites posées à l'emplacement prévu par les études du projet à l'initiative de particuliers plus nantis, les partenaires du projet ont revu pour partie le réseau projeté, ce qui a permis d'étendre le maillage du quartier en alimentation en eau potable tel que le prévu sur le nouveau plan du projet, ci-dessous :



CARTE 2: RESEAU D'AEP PROPOSE DANS LE CADRE DU PROJET, ACTUALISE LE 21 DECEMBRE 2023 (FALOKH)

Assainissement

- Construire soixante-quinze (75) puisards individuels à la parcelle fortement sollicités par la population pour une meilleure gestion des eaux grises.
 - Les documents techniques de construction des puisards ont été produits par UrbaSEN et validés par la Mairie et le Service d'hygiène ;
 - Un chantier école a permis de former huit artisans du quartier de Falokh aux techniques de construction des puisards lors duquel deux premiers puisards individuels ont été construits.
- Construire trois (03) puisards semi collectif à l'îlot pouvant collecter les eaux usées d'une dizaine de maisons, à titre pilote.
 - Construction d'un puisards semi-collectif dans le cadre du chantier école.

Mesures d'accompagnement

Les mesures d'accompagnement incluent :

- Améliorer les compétences en termes de gestion et connaissances relatives aux bonnes pratiques d'hygiène et d'assainissement de 60 membres de la FSH ;
 - Formation des relais communautaires à la mise en œuvre des activités IEC (Information, Education, Communication) et supervision des premières activités IEC ;
- Organiser la sensibilisation des habitants du quartier ;
 - 4 causeries et une mobilisation communautaire de sensibilisation à l'EHA et d'information sur le projet
- Conduire des activités de marketing social pour inciter les gens à se brancher et à acquérir des puisards ;
 - 200 visites à domiciles réalisées ;
 - Identification des demandeurs de branchements et de puisards et vérification de leurs éligibilité en cours.
- Suivre la participation financière des ménages, via la FSH à travers son fonds rotatif ;
 - Premières mobilisations financières pour les puisards construits dans le cadre du chantier école.
- Accompagner la gestion des ouvrages réalisés par le projet ;
 - Un comité de gestion créé pour gérer en entretenir le premier puisard semi-collectif construit.
- Responsabiliser les ménages utilisateurs des ouvrages ;
- Favoriser la répliquabilité de ces ouvrages au profit des autres habitants du quartier et des autres quartiers à travers leur propre système d'épargne.

Sensibilisation des habitants

La campagne de sensibilisation a pour but de renforcer la connaissance des habitants en matière d'usage de l'eau et d'assainissement. En matière d'assainissement, la formation sera axée sur les effets de la transmission des maladies liées à l'eau.

Les grandes lignes du contenu de la campagne sont :

- Maladies et hygiène relatives à l'eau ;
- Hygiène relative aux ouvrages d'assainissement ;
- Gestion des déchets et protection de l'environnement, en particulier autour des points d'eau ;
- Incitations à l'abandon du plastique et des emballages ;

- Notion sur le coût de l'eau et la tarification.

Appui à l'implication des bénéficiaires dans le projet

- Valorisation potentielle (Participation aux fouilles, etc.)
- Participation financière

Le renforcement de compétences des membres de la FSH, et la mise en pratique des formations reçues par leur application dans la mise en œuvre du projet développera la structuration des différents groupes, et leurs capacités à accompagner de futurs investissements pour réaliser de nouveaux projets de développement local.

Tableau d'avancement des activités :

Résultats	Activités réalisées	Activités prioritaires à venir	Avancement
Transversal : installation et démarrage du projet	<ul style="list-style-type: none"> - Mission préparatoire de lancement du projet et présentation des partenaires - Atelier de lancement du projet - Réalisation d'une carte comprenant des rues nommées et les numéros des parcelles pour faciliter le repérage au sein du quartier. - Mission après 6 mois de mise en œuvre avec comité de suivi du projet à la Mairie - Signature de la convention des opérations par les partenaires 		90%
Extension du réseau de 4700 mètres linéaires.	<ul style="list-style-type: none"> - Lettre d'engagement de la Mairie à hauteur de 18880 € - Etudes techniques réalisées en valorisation par la SEN'EAU - Transmission de l'estimatif détaillé des prix des travaux par la SEN'EAU - Préparation du DAO - Visite de terrain par la commune, Experts-Solidaires et la SEN'EAU permettant d'identifier des conduites posées à l'emplacement prévu par les études du projet - Négociation en cours pour déterminer la procédure d'attribution du marché des travaux - Mise à jour le Plan d'extension du réseau APD en concertation avec les partenaires - Décision d'attribuer le marché à la SEN'EAU sur base de la comparaison du devis de la SEN'EAU à prix unitaires avec 3 autres devis d'autres entreprises - Stabilisation d'un contrat de réalisation des travaux entre Experts-Solidaires et la SEN'EAU 	<ul style="list-style-type: none"> - Signature du contrat de réalisation des travaux d'extension d'AEP - Démarrage des travaux - Supervision des travaux 	25%
Raccordement de 100 ménages au réseau	<ul style="list-style-type: none"> - Lettre de demande de financement des branchements sociaux transmise à la SONES de la part de la Mairie. - Stabilisation de la procédure d'accompagnement des ménages (financement, traitement des dossiers, suivi...) - Suivi de la procédure d'attribution des titres de propriété aux ménages de Falokh 	-	20%

Construction de 75 puisards individuels et de 3 puisards semi collectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Mise à jour des devis concernant les ouvrages d'assainissement (puisards individuels et puisards semi-collectifs) - Elaboration de la DRP - Réalisation des plans de coupe pour les infrastructures d'assainissement - Définition de la procédure avec la Mairie pour implanter les puisards sur l'espace public - Rapport de prospection : sondage du sol et caractérisation et proposition d'emplacement des puisards semi collectifs - Elaboration des TDR pour l'organisation du chantier école - Validation de l'emplacement des puisards semi collectifs par le service d'hygiène - Réalisation du chantier école et construction de 2 puisards individuels et d'un puisard semi collectifs - Rencontre avec la Mairie et UrbaSEN et définition de la procédure d'attribution des marchés de construction des puisards (par lot de 8 ouvrages individuels) - Stabilisation de la DRP 	<ul style="list-style-type: none"> - Lancement de la DRP - Octroi des marchés - Suivi des travaux et des marchés 	35%
Sensibilisation des populations et renforcement des capacités des relais communautaires	<ul style="list-style-type: none"> - Création des fiches techniques IEC - Formation des relais à la mise en œuvre des activités IEC et supervision des premières activités IEC - Réalisation de 100 VAD et 3 causeries de sensibilisation et d'information - Elaboration de la première version du rapport de mission de sensibilisation - Dépôt et réception des premières fiches d'expression des besoins - Réalisation de 100 VAD supplémentaires - Réalisation d'une mobilisation communautaire par la FSH - Création du comité de gestion du puisard semi-collectif et suivi de la dynamique du comité de gestion - Suivi des réceptions de fiches d'expression des besoins et analyse des demandes 	<ul style="list-style-type: none"> - Visites individuelles auprès des demandeurs pour vérifier leur éligibilité et leurs capacités de mobilisation financière 	20%

TABLEAU 1: TABLEAU D'AVANCEMENT DES ACTIVITES

Sigles et abréviations :

APD	Avant-Projet Détaillé
EHA	Eau, Hygiène et Assainissement
FSH	Fédération Sénégalaise des Habitants
IEC	Information Education Communication
VAD	Visite à domicile
SONES	Société nationale des eaux du Sénégal

Tables des matières, figures et tableaux

Table des matières

Résumé.....	2
Principales activités.....	3
Infrastructures à réaliser et réalisations effectuées à la date du 30 mars 2024 Erreur ! Signet non défini.	
Eau.....	3
Assainissement.....	4
Mesures d'accompagnement.....	4
Sigles et abréviations :.....	8
Tables des matières, figures et tableaux.....	9
Table des matières.....	9
Table des cartes.....	11
Table des Tableaux.....	11
1) Rappel du contexte du projet.....	12
1.1) Introduction.....	12
1.2.1) Rappel du contexte.....	12
1.2.2) Localisation du projet.....	12
1.2.3) L'accès à l'eau et à l'assainissement dans le quartier de Falokh de la commune de Mbour 14	
1.2.4) Acteurs partenaires du projet et responsabilités.....	15
1.2.5) Objectifs initiaux du projet et résultats attendus.....	16
1.2.6) Les fonds rotatifs comme moyen de participation financière des ménages aux coûts des puisards.....	16
2) Activités de démarrage du projet et par résultats.....	18
2.1) Démarrage et lancement du projet.....	18
2.1.1) Mission préparatoire de lancement du Projet.....	18
2.1.2) Formalisation du cadre de partenariat.....	19
2.1.2.1) La convention de partenariat entre UrbaSEN et Experts Solidaires.....	19
2.1.2.2) Atelier de lancement du projet.....	19
2.1.2.3) Mission du chargé de projet d'Experts Solidaires après 6 mois d'exécution.....	20
2.1.2.4) Point d'ancrage d'Experts Solidaires pour le projet à la Mairie de Mbour.....	20
2.2) Principales activités réalisées par résultat.....	20
2.2.1) R1 : Le réseau secondaire d'adduction en eau potable de la commune de Mbour, est étendu de 4780ml à l'échelle du quartier de Falokh, incluant 100 branchements particuliers ...	20
2.2.1.1) L'Avant-Projet Détaillé réalisé par la SEN'EAU.....	21

2.2.1.2) Découverte de conduites posées sur le périmètre du projet et actualisation du plan d'extension du réseau d'AEP	21
2.2.1.3) Sessions de travail avec la SEN'EAU pour la conclusion d'un contrat de réalisation des travaux.....	23
2.2.1.4) Suivi de la procédure de régularisation foncière des parcelles à Falokh	23
2.2.2) R2 : L'assainissement est amélioré via à la construction de 75 puisards individuels et la création de 3 puisards collectifs pouvant recevoir les eaux usées de 8 ménages chacun	24
2.2.2.1) Elaboration du dossier de demande de renseignement et de prix pour les travaux de construction de puisards individuels et collectifs	24
2.2.2.2) Prospection terrain : sondage du sol et caractérisation	25
2.2.2.3) Organisation du chantier école de construction d'un puisard semi-collectif et de deux puisards individuels, du 8 au 13 janvier 2024.	26
2.2.3) R3 : La population du quartier est sensibilisée sur les thématiques d'Eau hygiène et d'assainissement et R4 : Les groupements de femmes de la FSH sont dynamisés et formés en termes de gestion ainsi qu'aux bonnes pratiques d'hygiène et d'assainissement	32
2.2.3.1) Formation des relais communautaires sur les activités d'Information, Education, Communication (IEC).....	32
2.2.3.2) Activités IEC de sensibilisation	33
2.2.3.3) Décision de diminuer la part de participation des ménages de 50% à 35% du coût des ouvrages	34
2.2.3.4) Transmission des fiches d'expression de besoins et adaptation de la campagne d'IEC	35
2.2.3.5) Mobilisation communautaire à la suite du chantier école	37
2.2.3.6) Création du comité de gestion du puisard semi-collectif	37
3) Etat d'avancement des activités	39
Réalisations du projet d'extension du service publique de l'eau potable et de l'amélioration de l'accès à l'assainissement dans la commune de Mbour	39
4) Présentation des problèmes rencontrés et des solutions apportées	41
5) Planning de l'année suivante (avril 2024 à mars 2025):	43
Annexes :	46

Table des cartes

Carte 1: Localisation de Mbour	2
Carte 2: Réseau initial d'AEP proposé dans le cadre du projet (Falokh)	Erreur ! Signet non défini.
Carte 3: Réseau d'AEP proposé dans le cadre du projet, actualisé le 21 décembre 2023 (Falokh).....	3
Carte 4: Le quartier de Falokh et les autres quartiers de la commune de Mbour	13
Carte 5: Cartes de Falokh avec les zones de prélèvement par puits manuels	26
Carte 6: Répartition des maisons enquêtées dans le cadre de la première phase des activités IEC dans le quartier de Falokh.....	34

Table des Tableaux

Tableau 1: Tableau d'avancement des activités.....	7
Tableau 2: Acteurs partenaires du projet et responsabilités.....	16
Tableau 3: Présentation des problèmes rencontrés et des solutions apportées	42
Tableau 4: Planning de l'année suivante (avril 2024 à mars 2025).....	44

1) Rappel du contexte du projet

1.1) Introduction

1.2.1) Rappel du contexte

Le ministère de l'Eau et de l'Assainissement (MEA) du Sénégal est le point d'ancrage du cadre institutionnel en charge de la gestion de l'assainissement et des décisions politiques concernant le secteur. Son rôle et ses responsabilités pour le domaine de l'assainissement ont été définis par décret en 2019.

La Commune joue également un rôle important sur les questions d'eau et d'assainissement. Le Code des Collectivités Locales donne compétence au Conseil communal pour définir le régime et les modalités d'accès et d'utilisation des points d'eau (article 81, loi n°2013-10), et le Plan Sénégal Emergent leur confie une mission de développement de « territoires attractifs, viables et durables ». Le Guide des projets d'eau potable, réalisé par le ministère de l'hydraulique (ancien nom du MEA) en 2016 confirme d'ailleurs que « la création de l'OFOR (Office des Forages Ruraux), dont le champ d'action est national, n'est pas incompatible avec le développement au niveau local d'un cadre fort d'orientation, de promotion et de suivi du service public de l'eau ». Les communes constituent donc des acteurs pivots de la programmation sur les questions d'eau et d'assainissement, notamment à travers l'élaboration et le suivi de la mise en œuvre des plans locaux de développement (PLD) auxquels s'ajoutent les plans locaux d'hydraulique et d'assainissement (PLHA)¹.

Le service de l'eau en zone urbaine et péri-urbaine du Sénégal repose sur deux acteurs principaux :

- La SONES (Société Nationale des Eaux du Sénégal) qui est chargée de la gestion du patrimoine, de la maîtrise d'ouvrage des travaux de renouvellement et d'extension de l'infrastructure, et de contrôle de la qualité de l'exploitation ;
- La SEN'EAU qui est, depuis le 1^{er} janvier 2020, la société de droit sénégalais en charge de l'exploitation et de la distribution de l'eau potable.

Malgré les travaux menés sur les dernières années, le réseau AEP de la SEN'EAU sur la commune de Mbour couvre essentiellement le littoral et les quartiers centraux, et demeure insuffisant pour alimenter l'ensemble des habitants notamment les ménages vivant dans les quartiers périphériques, étant par ailleurs les plus vulnérables économiquement.

1.2.2) Localisation du projet

La ville de Mbour, chef-lieu du département de Mbour, est située sur la Petite-Côte, dans la région maritime de Thiès, à l'Ouest du Sénégal. Située à environ 80 km au sud de Dakar, la capitale, sa situation géographique offre de bonnes perspectives de développement, ce qui explique un fort taux

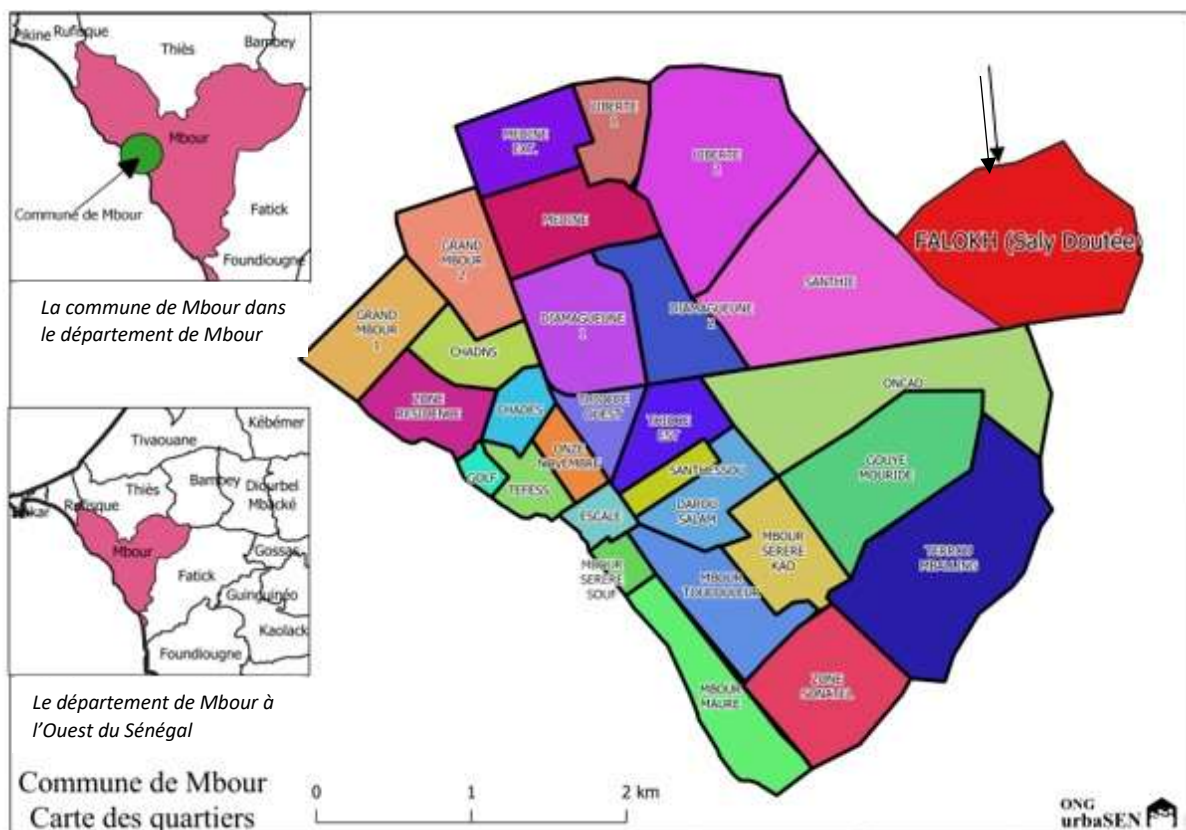
¹https://www.pseau.org/outils/ouvrages/ps_eau_maitrise_d_ouvrage_des_services_publics_d_eau_et_d_assainissement_2014.pdf

de croissance démographique. Avec une population estimée à environ 274 006 habitants en 2019², elle ne cesse de croître et d'attirer des personnes de l'extérieur pour s'y installer.

Située en bordure de mer, son port lui assure de nombreux échanges commerciaux et lui confère un statut de ville touristique. De plus, la ville est particulièrement bien desservie par les voies routières, ce qui en fait un carrefour avec les autres parties du pays, mais aussi par les voies aériennes, avec l'Aéroport International Blaise Diagne de Diass situé à moins de 50km. On distingue donc plusieurs activités motrices du développement de la ville, notamment la pêche et le tourisme, mais également des industries situées à proximité.

Le projet d'extension du service publique de l'eau potable et de l'amélioration de l'accès à l'assainissement de la commune de Mbour se concentre sur le quartier de Falokh de la commune, un quartier d'occupation récente qui a commencé à se densifier avec l'arrivée en 2009 des familles déplacées d'un autre quartier de la commune de Mbour, Baye Deuk, à la suite d'une opération de restructuration initiée à l'époque par le Président Wade.

Falokh a été sommairement loti sans installation préalable d'infrastructures et d'équipements sociaux de base. Il ne s'agissait que de travaux de terrassement et de morcellement afin d'attribuer des numéros de parcelles aux populations déguerpies de Baye Deuk. Une étude réalisée par urbaSEN en 2021 a permis de mettre en lumière la vulnérabilité du quartier de Falokh, confirmant ainsi le ciblage du présent projet.



CARTE 3: LE QUARTIER DE FALOKH ET LES AUTRES QUARTIERS DE LA COMMUNE DE MBOUR

² <http://www.ansd.sn/ressources/ses/SES-Thies-2019.pdf>

1.2.3) L'accès à l'eau et à l'assainissement dans le quartier de Falokh de la commune de Mbour

L'accès à l'eau dans le quartier de Falokh demeure une véritable préoccupation pour les habitants qui ont usé de tous les moyens possibles (demande de connexion, pétition, négociation avec la commune, etc.) afin de bénéficier de branchements au réseau d'eau potable de la SEN'EAU. Pour pallier cette situation, les habitants se ravitaillent en eau dans des conditions extrêmement pénibles : ils ont, pour la majorité, recours aux puits et une minorité s'approvisionne en eau par achat au niveau des bornes fontaines, avec pour ceux qui en ont les moyens, le paiement du transport. L'approvisionnement en eau consomme alors une part importante des revenus des ménages.



FIGURE 1: FEMME COLLECTANT DE L'EAU AU PUIXS A FALOKH



FIGURE 2: APPROVISIONNEMENT EN EAU D'UN CHARRETIER A LA BORNE FONTAINE (A GAUCHE), ET DISTRIBUTION PAR BIDON DE 20L (A DROITE)

En plus du manque d'eau potable, les quartiers périphériques, et notamment Falokh, souffrent également d'un manque d'accès à l'assainissement. Cela explique les importants rejets d'eaux usées dans les rues ou dans les maisons et/ou terrains abandonnés. Ce manque d'assainissement expose les habitants à des maladies diarrhéiques et autres dermatoses, notamment chez les enfants.



FIGURE 4: ENFANT JOUANT AU BALLON PRES DES EAUX STAGNANTES A FALOKH



FIGURE 3: REJET DES EAUX USEES DANS LE QUARTIER DE FALOKH

La gestion des eaux grises constitue un problème dans tous les quartiers de la commune, en atteste le nombre de demandes reçues régulièrement par la FSH. Falokh est confronté en général à d'importantes difficultés quant à la gestion de l'assainissement des eaux pluviales et usées. Le quartier ne dispose d'aucun réseau d'assainissement identifié à ce jour sur le périmètre du quartier et même des quartiers environnants. Il n'existe également aucun ouvrage de gestion des eaux grises. Elles sont rejetées directement à la rue, qui est à la fois le lieu de circulation des personnes et l'aire de jeu des enfants qui n'ont d'autre endroit pour jouer. Cela impacte directement la santé des populations et leur environnement.

1.2.4) Acteurs partenaires du projet et responsabilités

Ce projet de coopération décentralisé est développé dans le cadre du jumelage entre les villes de Concarneau et de Mbour, à l'œuvre depuis 1975.

Acteur	Responsabilités
Ville de Concarneau	<p><u>Dans le Finistère</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Collectivité porteuse du projet • Demande de financement auprès de l'Agence de l'eau « Loire-Bretagne »
Experts-Solidaires	<ul style="list-style-type: none"> • Appui spécifique en expertise sur les aspects techniques • Missions de suivi • Assistance technique et financière au projet
Commune de Mbour	<ul style="list-style-type: none"> • Maîtrise d'ouvrage • Appui aux démarches administratives • Facilitation des aspects fonciers et administratifs • Suivi local, notamment maîtrise d'œuvre technique
Fédération sénégalaise des habitants (FSH)	<ul style="list-style-type: none"> • Activités de sensibilisation (visites à domicile de sensibilisation et de suivi des ouvrages, causeries sur l'entretien des ouvrages communautaires) • Mobilisation de la contrepartie financière des bénéficiaires membres à travers la mise à contribution du fonds rotatif • Structuration et accompagnement des organisations communautaires de base (OCB) • Mobilisation sociale, informations
UrbaSEN	<ul style="list-style-type: none"> • Coordination locale du projet • Assistance au Maîtrise d'Ouvrage de la Mairie de Mbour • Ateliers de formation à la maîtrise d'ouvrage pour les groupes de la FSH

	<ul style="list-style-type: none"> • Ateliers d'échange pour les artisans • Appui aux démarches administratives • Suivi technique de la réalisation des ouvrages assainissement • Accompagnement et formation des artisans dans la mise en œuvre des ouvrages.
SEN'EAU	<ul style="list-style-type: none"> • Exploitation du réseau d'AEP • Validation des études • Réalisation des travaux, à prix préférentiel

TABLEAU 2: ACTEURS PARTENAIRES DU PROJET ET RESPONSABILITES

1.2.5) Objectifs initiaux du projet et résultats attendus

L'objectif général du projet est d'élargir le service public d'eau potable et d'améliorer l'accès à l'assainissement de la commune de Mbour, dans la région de Thiès au Sénégal.

Les objectifs de ce projet, qui ciblent spécifiquement le quartier de Falokh sont :

- **OS 1** : Accompagner la Commune de Mbour à améliorer son service public d'accès à l'eau potable, spécifiquement au niveau du quartier de Falokh
- **OS 2** : Améliorer l'assainissement du quartier de Falokh et sensibiliser la population sur les bonnes pratiques en matière d'hygiène
- **OS 3** : Renforcer les capacités et les connaissances des groupements de femmes de la FSH en matière de gestion, d'hygiène et d'assainissement

Les résultats attendus par le projet sont :

- **R1** : Le réseau secondaire d'adduction en eau potable de la commune de Mbour, est étendu de 4780ml à l'échelle du quartier de Falokh, incluant 100 branchements particuliers
- **R2** : L'assainissement est amélioré via à la construction de 75 puisards individuels et la création de 3 puisards collectifs pouvant recevoir les eaux usées de 8 ménages chacun
- **R3** : La population du quartier est sensibilisée sur les thématiques d'Eau hygiène et d'assainissement
- **R4** : Les groupements de femmes de la FSH sont dynamisés et formés en termes de gestion ainsi qu'aux bonnes pratiques d'hygiène et d'assainissement

Période de mise en œuvre

1er Avril 2023 au 31 Mars 2025

1.2.6) Les fonds rotatifs comme moyen de participation financière des ménages aux coûts des puisards

L'ONG UrbaSEN a créé la Fédération Sénégalaise des Habitants, organisée en groupements de femmes (principalement) qui épargnent mensuellement dans des fonds rotatifs. Les membres de la FSH peuvent demander un prêt au fond pour des travaux ou des projets, qu'ils remboursent en maximum 20 mois. Les prêts sont validés par le groupe d'épargne et le bureau de la FSH et sont octroyés par UrbaSEN. Ce modèle de prêt, sécurisé par le mécanisme de fonds rotatif, permettra aux ménages bénéficiaires membres de la Fédération Sénégalaise des habitants d'emprunter la somme nécessaire à leur participation, estimée à 35% du coût des ouvrages, et le recouvrement se fera par la FSH suivant un échéancier prédéfini avec le bénéficiaire membre de la Fédération. L'implication de la FSH dans le projet permet de mobiliser le fonds rotatif en cas de nécessité, ce qui sécurise la participation des bénéficiaires. Les bénéficiaires non-membres de la FSH sont également visés par le projet, mais devront s'acquitter de leur contrepartie financière en une fois. UrbaSEN coordonnera la collecte et assurera le suivi des versements de cette catégorie de demandeurs à travers sa base de données, en collaboration avec Experts-Solidaires.

2) Activités de démarrage du projet et par résultats

2.1) Démarrage et lancement du projet

2.1.1) Mission préparatoire de lancement du Projet

Une mission préparatoire menée par l'équipe d'UrbaSEN, le chargé de projet d'Experts Solidaires et la Fédération sénégalaise des habitants (FSH), a eu lieu à Mbour les 27 et 28 mars 2023 avec comme objectifs le démarrage du projet et la formalisation des collaborations avec les différents partenaires de mise en œuvre.

Une première rencontre a été effectuée avec le maire de Mbour, Cheikh Issa Sall, son directeur de Cabinet, Mandiaye Fall (point focal du Projet), et ses conseillers municipaux dans les locaux de la Mairie de Mbour afin de leur présenter le projet, relié au diagnostic réalisé, ses objectifs et résultats attendus et les partenaires techniques et financiers impliqués dans le projet. Ce fut l'occasion d'échanger sur le projet, d'établir les rôles et responsabilités de chaque partenaire et certaines modalités de mise en œuvre.

Une seconde rencontre a eu lieu avec le Directeur de l'Agence de la SEN'EAU de Mbour, Monsieur Camara, afin d'aborder le rôle de la SEN'EAU dans la validation des études techniques, l'extension du réseau et le suivi des travaux.

Enfin, une visite de terrain dans le quartier de Falokh avec le directeur technique de la SEN'EAU, point focal pour le projet, a permis l'identification sur le terrain du tracé des réseaux existants et la délimitation de la zone d'installation du réseau prévue par le projet.



FIGURE 5: REUNION DE PRESENTATION DU PROJET A LA MAIRIE DE MBOUR AVEC LE MAIRE, LE DIRECTEUR DE CABINET, LES CONSEILLERS MUNICIPAUX, URBASEN, EXPERTS-SOLIDAIRES ET LA FSH, FIN MARS 2023 (A GAUCHE) ET REUNION SUR LA DELIMITATION DE LA ZONE D'INSTALLATION DU RESEAU LORS DE LA VISITE DE TERRAIN A FALOKH AVEC L'AGENCE DE LA SEN'EAU, EXPERTS SOLIDAIRES ET URBASEN (A DROITE)

2.1.2) Formalisation du cadre de partenariat

2.1.2.1) La convention de partenariat entre UrbaSEN et Experts Solidaires

La convention de partenariat entre UrbaSEN et Experts Solidaires a été signée le 17 Avril 2023. Cette convention fixe les modalités opérationnelles et financières de l'intervention de UrbaSEN en relation avec Experts-Solidaires dans le présent projet.

La convention confère à UrbaSEN le rôle de coordonnateur local du projet, en Assistance au Maître d'Ouvrage (AMO) de la mairie de Mbour pour la réalisation du projet. Elle a, à ce titre, la responsabilité locale de la mise en place des activités du volet accompagnement. Elle est également responsable des travaux de maîtrise d'œuvre sur le volet d'accès aux services d'assainissement du projet (construction d'ouvrages d'assainissement eaux grises types puisards individuels et semi-collectifs).

2.1.2.2) Atelier de lancement du projet

L'atelier de lancement du projet s'est tenu le 18 juillet 2023. Lors de cette activité, le projet a été présenté à l'ensemble des parties prenantes (collectivité locale, organisations de femmes, association de jeunes de Falokh), en vue du démarrage officiel et formel des activités sur le terrain. L'atelier de lancement a permis en outre de :

- Présenter le projet aux parties prenantes : ses raisons d'être, ses objectifs et résultats attendus, activités, sa stratégie d'intervention ; ses cibles ; les partenaires techniques et financiers.
- Sensibiliser les parties prenantes aux inégalités sociales et aux problématiques liées à l'accès à l'eau des populations vulnérables du quartier de Falokh ;
- Recueillir les feedbacks des parties prenantes sur le projet dans une visée de gestion concertée de l'ensemble des activités fortes du projet et de redevabilité ;
- Etablir le calendrier des étapes suivantes du projet.



FIGURE 6: ATELIER DE LANCEMENT DU PROJET AVEC LES PARTIES PRENANTES A L'HOTEL COCO BEACH DE MBOUR, LE 18 JUILLET 2023

2.1.2.3) Mission du chargé de projet d'Experts Solidaires après 6 mois d'exécution

Le chargé de projet d'Experts Solidaires, Gaëtan Delgado, a effectué une mission à Mbour en septembre 2023. Elle fût l'occasion de faire une réunion de suivi à la Mairie de Mbour avec le Directeur de Cabinet, point focal du projet, le chef de cabinet, le service technique et le service communication de la Mairie, UrbaSEN et Experts Solidaires, de présenter l'état d'avancement des activités et de s'accorder sur les démarches et activités prioritaires. La participation active de plusieurs services de la Mairie à cette réunion a démontré son engagement pour le bon déroulement du projet. Elle s'est notamment engagée à faciliter les démarches administratives des bénéficiaires pour la constitution de leur dossier d'accès aux branchements sociaux. la définition de la version finale des plans d'implantation du réseau d'extension a pu être partagée.

2.1.2.4) Point d'ancrage d'Experts Solidaires pour le projet à la Mairie de Mbour

Depuis le déménagement de la commune dans ses nouveaux locaux à Mbour, un espace réservé à l'assistante locale représentant Experts Solidaires en appui à la coordination locale du projet dans le bureau du service technique de la commune. Cela lui permet d'échanger régulièrement avec Monsieur Mandiaye Fall, point focal du projet et Directeur de cabinet de la Mairie de Mbour, et de valider les directions prises par les partenaires avec les membres de l'équipe technique en charge de la mise en œuvre des politiques de l'eau et assainissement de la ville de Mbour. Par ailleurs, l'ancrage de l'assistante locale au sein de la commune lui donne accès à des informations sur les chantiers prioritaires de la commune et du bureau de développement local installé dans ses locaux.

2.2) Principales activités réalisées par résultat

2.2.1) R1 : Le réseau secondaire d'adduction en eau potable de la commune de Mbour, est étendu de 4780ml à l'échelle du quartier de Falokh, incluant 100 branchements particuliers

Avant le projet, le quartier de Falokh ne disposait que de quelques conduites financées par des particuliers les plus nantis. Le prix de l'eau achetés aux rares bornes fontaines à l'entrée du quartier, dépasse de 15 fois celui demandé par la SEN'EAU pour une consommation inférieure à 20m³ via un

branchement privé. L'extension du Réseau de près de 5000 mètres linéaires permettra de faire diminuer le coût de raccordement en rapprochant les conduites des foyers et en accompagnant financièrement 100 familles vulnérables dans cette démarche.

A côté de la sensibilisation et de l'information auprès des bénéficiaires du quartier de Falokh, abordée dans le point 3.2.3., les activités prévues par le projet pour atteindre le résultat 1 sont les suivantes :

- Concevoir par la SEN'EAU (valorisation de leur bureau d'études) l'Avant-Projet Détaillé (APD)
- Valider la sélection des ménages bénéficiaires des branchements privés
- Préparer un dossier d'appel d'offres et contractualiser la structure qui sera en charge des travaux
- Superviser les travaux avec le support de la SEN'EAU, et des services techniques de la commune.

Plusieurs modifications par rapport au plan d'action de départ ont eu lieu durant les six premiers mois de mise en œuvre du projet. Tout d'abord, les modalités de participation de la SEN'EAU au projet ont évolué, passant d'une participation financière, à une valorisation de leurs compétences techniques dans le cadre de la réalisation des études détaillées, pour le projet. Ainsi, un accord a été trouvé afin que la SEN'EAU réalise gratuitement l'étude technique détaillée ainsi que le suivi des travaux d'extension du réseau à venir.

Par ailleurs, après échanges avec la SenEau et la SONES, il a été convenu que le projet puisse bénéficier de la politique d'installation de branchements privés à l'eau dit « branchements sociaux » pour les ménages vivant à moins de 20m d'une conduite d'eau, à un prix préférentiel de 14 100CFA (21 €). L'équipe projet s'engage ainsi à faciliter, d'un point de vue administratif notamment sur les aspects fonciers avec l'appui de la commune, les demandes d'accéder à ces branchements sociaux.

2.2.1.1) L'Avant-Projet Détaillé réalisé par la SEN'EAU

Les études techniques détaillées pour la réalisation de l'extension du réseau d'adduction d'eau ont été réalisées par la SEN'EAU et validées par la SONES le 9 octobre 2023. Le rapport d'avant-projet détaillé validé comprend une note de dimensionnement du réseau, une note descriptive des ouvrages et des équipements, le plan du réseau, le cahier des nœuds du réseau et les quantitatifs des ouvrages et équipements.

2.2.1.2) Découverte de conduites posées sur le périmètre du projet et actualisation du plan d'extension du réseau d'AEP

Lors d'une visite du quartier de Falokh, courant octobre, avec le service technique de la mairie de Mbour, la SEN'EAU, et Experts Solidaires, il est apparu que 915 mètres linéaires de conduites de distribution d'eau avaient été récemment posées dans des rues ciblées par le projet, financées par des privés plus nantis. Un plan de récolement des conduites existantes à l'échelle du quartier a ensuite été produit par la SEN'EAU. Une version du plan du projet d'extension du réseau AEP mettant en évidence les conduites existantes et la localisation des conduites financées par le projet a ensuite été réalisée.



FIGURE 7: VISITE DE TERRAIN AVEC LE SERVICE TECHNIQUE DE LA MAIRIE, LE DIRECTEUR TECHNIQUE ET LE METREUR DE LA SEN'EAU ET EXPERTS SOLIDAIRES, LE 30 OCTOBRE 2023

Cela a mené au besoin de redéfinir, avec l'ensemble des partenaires, l'emplacement de ces 915 ml de conduites à reporter sur d'autres tronçons. Pour ce faire, les partenaires du projet (le service technique de la Mairie, le service technique d'UrbaSEN, la responsable de collecte de données de la FSH, le délégué de quartier, le métreur, le directeur technique de la SEN'EAU, l'expert et l'assistante locale d'Experts-Solidaires) se sont rendus dans le quartier de Falokh, le 18 décembre, afin d'identifier ensemble les tronçons qui permettraient de compléter le maillage du quartier, selon ses besoins prioritaires (habitations précaires, écoles, centre de santé). Au retour de cette visite, le métreur de la SEN'EAU avec l'appui de l'assistante locale d'Experts-Solidaires ont dessiné le nouveau plan d'extension du réseau AEP sur Google Earth dans les locaux de la SEN'EAU.



FIGURE 8: VISITE DANS LE QUARTIER DE FALOKH AVEC LES PARTENAIRES ET ACTEURS DU PROJET (SEN'EAU, MAIRIE, FSH, URBASEN, DELEGUE DE QUARTIER, EXPERTS-SOLIDAIRES) POUR REACTUALISER LE PLAN D'EXTENSION DU RESEAU AEP, LE 18 DECEMBRE 2023.

Le plan actualisé de l'extension du réseau AEP (en annexe 1) a été présenté et validé par les partenaires (Mairie, SEN'EAU, UrbaSEN, Experts-Solidaires, délégué de quartier), le 20 décembre, lors d'une réunion dans les locaux de la Mairie.

2.2.1.3) Sessions de travail avec la SEN'EAU pour la conclusion d'un contrat de réalisation des travaux

Dans le cadre du partenariat avec la SEN'EAU qui a réalisé les études Pro Bono, et exploite le réseau de Mbour, Experts-Solidaires favorise la conclusion d'un marché de gré à gré avec la SEN'EAU, qui garantit l'utilisation de matériel de qualité et une bonne intégration des travaux avec les conduites en place et avec les prestations connexes en charge de la SEN'EAU (par ex. : le plan de recollement, les essais de pression).

Par ailleurs, le devis quantitatif et estimatif provisoire à prix unitaires remis par la SEN'EAU le 13 décembre à Experts-Solidaires a été comparé à 3 autres devis de trois autres entreprises et de marchés similaires. La comparaison de ces quatre devis a permis d'établir que les prix pratiqués par la SEN'EAU correspondent au prix du marché.

Experts-Solidaires et la SEN'EAU ont ensuite entériné la décision de la réalisation des travaux par la SEN'EAU et de l'envoi par la SEN'EAU Petite Côte d'un draft de contrat et d'un devis actualisé à Experts-Solidaires sur base du plan actualisé. La SEN'EAU a ensuite transmis à Experts-Solidaires un modèle de contrat, le 30 janvier, et le devis quantitatif définitif à prix unitaires, le 22 février. Celui-ci a permis de finaliser une proposition de contrat sur base du plan d'extension actualisé et de l'actualisation des spécifications techniques du marché à la SEN'EAU.

La production de ces documents à actualiser à la suite de la découverte de nouvelles conduites d'eau posées sur le périmètre de notre projet à Falokh aura duré quatre mois. Le long délai de configuration du devis et des spécifications techniques actualisés proviendrait de lenteurs administratives et de lacunes dans la transmission des données relatives au plan actualisé d'extension du réseau AEP entre la SEN'EAU Petite Côte et la SEN'EAU à Dakar.

2.2.1.4) Suivi de la procédure de régularisation foncière des parcelles à Falokh

Le quartier de Falokh est éligible à la politique de la SONES d'octroi de « branchements sociaux » à l'eau des ménages visant à leur donner accès à un branchement privé à l'eau pour la somme de 14100 CFA. Les dossiers de demande d'un branchement social à la SEN'EAU doivent comprendre un titre de propriété qui fait défaut à une large proportion des habitations de Falokh. Cela est notamment lié à l'historique particulier du lotissement de ce quartier, dont environ la moitié des habitants ont été relogés depuis un autre quartier, Baye Deuk, à la suite d'une opération de restructuration initiée à l'époque par le Président Wade et ont été installés sommairement sur des parcelles sans infrastructures de base, et n'ont pas régularisé leur installation par la suite pour diverses raisons.

Dans le cadre de la mise en œuvre projet, visant au branchement à l'eau d'au moins 100 ménages, Experts-Solidaires et UrbaSEN insistent sur la nécessité d'avancer sur la régularisation foncière au niveau du quartier, en mettant en place une campagne de régularisation et en communiquant aux habitants les conditions de régularisation. Plusieurs réunions se sont tenues à ce sujet avec le responsable du service domanial et avec le Directeur de Cabinet de la Mairie et point focal du projet.

Le maire de Mbour, Monsieur Cheick Issa Sall, s'est également engagé à régler en priorité les problèmes de régularisations foncières des habitations du quartier de Falokh.

Finalement, le conseil municipal a pris la décision, début février, de lancer la campagne de régularisation foncière des habitations de Falokh et en a fixé les conditions. Les propriétaires devront

se présenter à la Mairie avec le procès-verbal de vérification de l'habitation par l'huissier, qui leur coûtera 30.000 CFA, et avec 100.000 CFA pour couvrir la production de l'acte administratif. Suite à cette décision, Experts-Solidaires, UrbaSEN et le point focal du projet à la Mairie mènent des discussions afin d'envisager des moyens d'accompagner les ménages les plus précarisés pour l'obtention de leur titre de propriété. En parallèle, des discussions sont menées avec la SEN'EAU pour un allègement des conditions administratives de demandes de branchements sociaux pour les ménages de Falokh les plus vulnérables, sélectionnés par le projet.

2.2.2) R2 : L'assainissement est amélioré via à la construction de 75 puisards individuels et la création de 3 puisards collectifs pouvant recevoir les eaux usées de 8 ménages chacun

2.2.2.1) Elaboration du dossier de demande de renseignement et de prix pour les travaux de construction de puisards individuels et collectifs

Le dossier de demande de renseignement et de prix pour les travaux de construction des puisards a été réalisé par UrbaSEN en juillet 2023. Il comprend les spécifications et les plans techniques des puisards, les devis quantitatifs et bordereaux de prix unitaires et les documents relatifs à la procédure de soumission d'une offre par un artisan agréé par UrbaSEN ou par une entreprise externe. Les services techniques de la Mairie ont validé les modèles de puisards début novembre tandis que le service d'hygiène les a validés le 18 décembre.

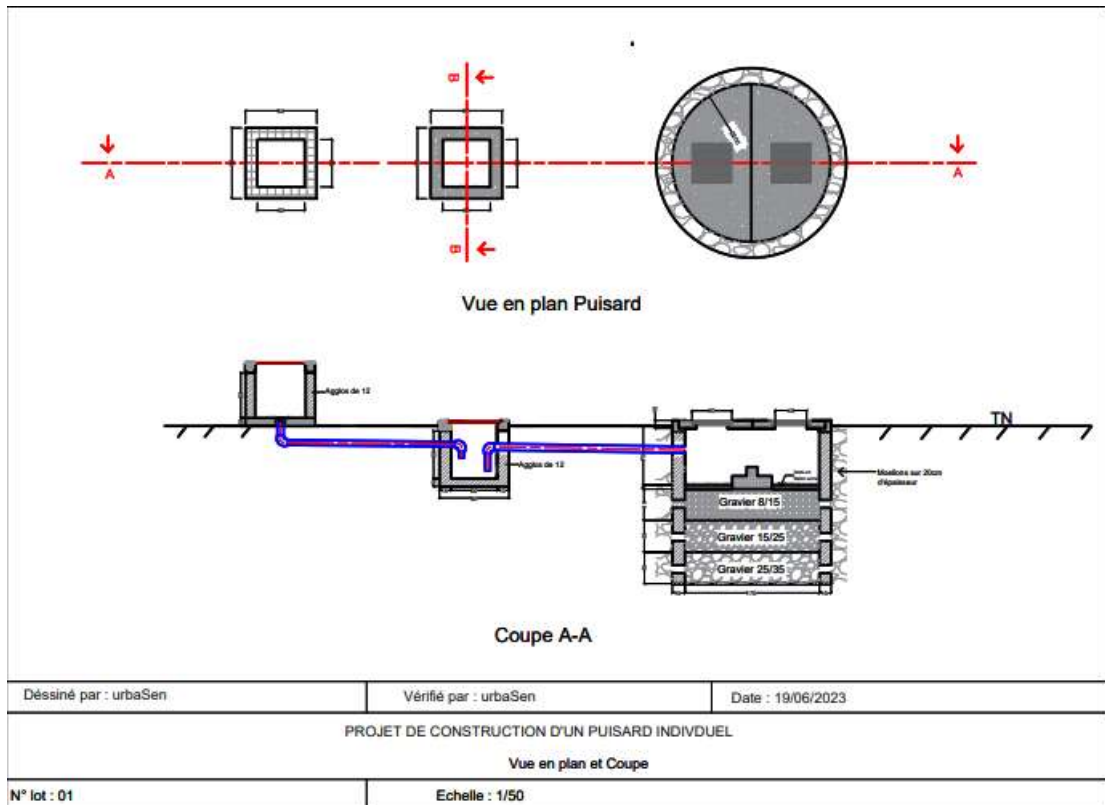


FIGURE 10: VUE EN PLAN ET EN COUPE D'UN PUISARD INDIVIDUEL



FIGURE 9: ILLUSTRATION DE L'INSTALLATION D'UN SEMI COLLECTIF DANS UNE RUE D'HABITATION

2.2.2.2) Prospection terrain : sondage du sol et caractérisation

L'équipe technique d'UrbaSEN accompagnée par les points focaux de la commune s'est rendue à Falokh le 23 juillet 2023, afin d'effectuer un sondage des sols pour définir les sites adaptés pour la réalisation des puisards semi collectifs.



CARTE 4: CARTES DE FALOKH AVEC LES ZONES DE PRELEVEMENT PAR PUIITS MANUELS, SOURCE: URBASEN

Les différentes analyses de sol effectuées dans le quartier de Falokh par l'équipe technique ont révélé la présence de sable limoneux dans la partie sud du quartier au niveau des rues D2 (cf. image ci-dessus) et D3. Cet axe de rue est étroit et présente des zones de stagnation d'eaux de pluies. Malgré la forte densité de population, cette partie est défavorable à la réalisation de puisards collectifs.

Les axes de rues E, F et H où se trouvent les puits manuels PM2, PM3 et PM4 sont caractérisés par la présence de sable graveleux à grave sablonneux avec affleurement de la roche en surface et à moins de 1m de profondeur.

Ces zones sont favorables à une infiltration d'eau. Néanmoins il est important de prendre en compte la présence de roche lors des calculs de fouilles. UrbaSEN suggère la réalisation des trois puisards collectifs à proximité de la zone C3, PM3 au niveau de l'axe E et PM5 au niveau de l'axe H.

2.2.2.3) Organisation du chantier école de construction d'un puisard semi-collectif et de deux puisards individuels, du 8 au 13 janvier 2024.

Bien que non prévu initialement, l'organisation d'un chantier école a été proposé par Experts-Solidaires. Les objectifs sont (1) de renforcer la capacité de huit artisans qui seront en charge de la réalisation des ouvrages en vue de la mise en œuvre de techniques innovantes de réalisation d'ouvrages communautaires et à la parcelle et (2) de bénéficier d'ouvrages témoins afin de sensibiliser les participants et les ménages à l'utilisation des puisards et à leurs besoins d'entretien et maintenance.

Ce chantier école a également servi de phase pilote, permettant à l'équipe technique d'UrbaSEN de tester le type de sol, de connaître davantage l'organisation sociale du quartier et les



FIGURE 11: OUVERTURE DU CHANTIER EN PRESENCE DE LA MAIRIE

services de fournitures et livraison de matériels et matériaux nécessaires au chantier, afin d'adapter les pratiques d'UrbaSEN au terrain particulier de Falokh.

Il a eu lieu du 8 au 13 janvier 2024.

Préparation du chantier école

La phase préparatoire du chantier a consisté en la formulation de TDR par UrbaSEN et leur validation par Experts-Solidaires, la sélection des bénéficiaires des puisards, la validation du dossier technique de construction des puisards et de leurs emplacements par la Mairie et par le Service d'Hygiène, la sélection des artisans par un comité sur base de fiches déposées chez des relais communautaires, et la préparation technique du chantier. Les matériaux et le matériel ont été commandés dans la mesure du possible dans le quartier de Falokh ou à Mbour.

Les bénéficiaires des puisards

Le puisard semi collectif a été construit devant l'habitation d'une membre d'un groupement de la FSH pour son habitation et celles de sept autres ménages. Celle-ci a, par ailleurs, accueilli les participants au chantier école lors des pauses déjeuners. Un des deux puisards individuels a été construit dans la parcelle d'une femme également membre d'un groupement de la FSH et l'autre puisard individuel dans celle d'un ménage non membre de la FSH.

Tenue du chantier école

Le chantier école a démarré par un contretemps. En effet, les artisans sélectionnés en amont ne se sont pas présentés le premier jour du chantier. L'explication de ces défections résiderait dans le montant du défraiement qui lui était proposé (7000CFA), inférieur à leur rémunération à la journée sur un chantier. Pourtant, cette formation constituait pour eux une porte d'entrée à l'obtention de marché de construction des 73 autres puisards individuels et des 2 autres puisards semi-collectifs. Face à cette situation, l'équipe projet a usé de ses relations, notamment avec le délégué de quartier et l'expert d'Experts-Solidaires, pour rassembler une nouvelle équipe de huit artisans motivés et prêts à s'engager dans le projet dès le lendemain.



FIGURE 12: J1 DU CHANTIER ECOLE. LE FOSSEYEUR ENTAME LA FOSSE DU PUISARD SEMI-COLLECTIF. CELA LUI PRENDRA LA JOURNEE DE CREUSER UNE FOSSE DE 2X2M



FIGURE 13: CONSTRUCTION DU PUISARD EN EQUIPE

Une nouvelle équipe soudée et motivée s'est attelée à la tâche toute la semaine de formation. Les artisans, qui n'avaient jamais réalisé les modèles de puisards proposés par UrbaSEN, ont été formés par deux Maîtres-artisans, ayant déjà réalisé plusieurs ouvrages similaires, choisis dans la base de données d'UrbaSEN. Le chantier s'est déroulé sous la supervision de deux membres de l'équipe technique d'UrbaSEN responsables du contrôle de la qualité des ouvrages.

Cette formation a permis aux participants de construire 2 puisards individuels et un puisard-semi collectif suivants les différentes étapes :

- Fouilles (puits, décanteur et déversoirs).
- Ferrillages et coulage semelles (déversoirs et décanteur)
- Ferrillages et coulage chainages (puits déversoirs et décanteur)
- Ferrillages et coulage dalles (couvercles et massifs filtrants)
- Construction (puits, décanteur et déversoirs)
- Plomberie déversoir vers décanteur, décanteur vers puit. - Enduit décanteur et puits.
- Carrelage des déversoirs
- Remplissage à l'extérieur des puits par des moellons et à l'intérieur par trois différentes couches de graviers.



FIGURE 14: FERRAILLAGES



FIGURE 15: FOUILLE DU DECANTEUR (A GAUCHE) ET CONSTRUCTION DU DECANTEUR (A DROITE)

Le samedi 13 janvier à 17h, les trois puisards étaient réalisés et les chantiers déblayés. Une cérémonie de clôture du chantier et de réception des ouvrages s'est déroulée en présence du Directeur d'UrbaSEN, et de toutes les parties prenantes au chantier. Tous ces acteurs étaient satisfaits du déroulement du chantier. Les bénéficiaires manifestaient également leur contentement face aux ouvrages réalisés.

Les effets du chantier école

Le chantier école a atteint ses objectifs puisqu'il a abouti à la construction d'un premier puisard semi-collectif et des deux premiers puisards individuels à Falokh et à la formation des 8 artisans du quartier dans les techniques de construction des puisards. Par ailleurs, les premiers ouvrages ont joué leur rôle de catalyseur de l'intérêt des habitants du quartier pour les puisards, grâce à l'enthousiasme des premiers bénéficiaires à faire découvrir leurs installations aux autres habitants et à leur insertion dans des groupements communautaires auxquels ils ont pu exprimer les avantages de bénéficier d'un puisard dans leurs habitations. La demande pour les puisards individuels a augmenté significativement les semaines suivant le chantier école.



FIGURE 17: PUISARD SEMI COLLECTIF
CONSTRUIT PAR LE CHANTIER ECOLE



FIGURE 16: PUISARD INDIVIDUEL 1



FIGURE 18: PUISARD INDIVIDUEL 2

L'implication du service d'hygiène dans le chantier école



Le chantier école fut l'occasion de l'introduction du service d'hygiène de Mbour (entité du service déconcentré de l'Etat à l'échelle du département de Mbour) dans le projet. En effet, celui-ci a dépêché un représentant (Macoumba Sarr) pour observer et valider les travaux.

FIGURE 19: LE SERVICE D'HYGIENE A FAIT PARTIE INTEGRANTE DU CHANTIER. DE GAUCHE A DROITE, PAPE WALIL, AGENT TECHNIQUE DE LA MAIRIE, MACOUMBA SARR, MEMBRE DU SERVICE D'HYGIENE, FATOU GUYE, AGENTE TECHNIQUE URBASEN, ET 3 ARTISANS ET UN MAITRE-MAÇONS.

Lors de la cérémonie de clôture, le représentant du service d'Hygiène a manifesté son enthousiasme pour le projet qui contribue à la politique d'assainissement mise en œuvre par son service, visant à dissuader le versement d'eaux usées dans les rues, notamment à travers la délivrance d'amendes. Dès lors, le service d'hygiène prendra part à la vérification de l'entretien des puisards par les ménages et participera à la sensibilisation de la population autour du projet. Cette implication active du service de l'Hygiène augmente encore le crédit donné par les habitants aux ouvrages d'assainissement proposés dans le cadre du projet.

L'implication des autres acteurs dans le chantier école

Une grande part des acteurs du *projet d'extension du réseau d'eau potable et de l'amélioration de l'accès à l'assainissement dans la commune de Mbour* a pris part, à différents niveaux, au chantier école. L'équipe projet d'Urbasen a mené le chantier. L'équipe technique de la Mairie est passée à l'ouverture du chantier et pour constater et approuver les réalisations proposées par UrbaSEN en fin de chantier. Le délégué de quartier, l'assistante locale et l'expert d'Experts-Solidaires, avec le service d'Hygiène ont observé attentivement l'évolution des travaux. Des membres de la FSH ont assuré le ravitaillement des participant.e.s au chantier et d'autres ont été bénéficiaires directes d'ouvrages réalisés.



FIGURE 21: VISITE DE LA MAIRIE LE PREMIER JOUR DU CHANTIER



FIGURE 20: RECEPTION DU PUISARD INDIVIDUEL (N°1) PAR LA BENEFICIAIRE EN PRESENCE DU DIRECTEUR D'URBASEN ET DE L'EQUIPE DU CHANTIER ECOLE.



FIGURE 23: L'EQUIPE DU CHANTIER
ECOLE



FIGURE 22: CEREMONIE DE CLOTURE DU CHANTIER
ECOLE EN PRESENCE DES PARTICIPANTS AU CHANTIER, DES
BENEFICIAIRES ET DU DIRECTEUR D'URBASEN

2.2.3) R3 : La population du quartier est sensibilisée sur les thématiques d'Eau hygiène et d'assainissement et R4 : Les groupements de femmes de la FSH sont dynamisés et formés en termes de gestion ainsi qu'aux bonnes pratiques d'hygiène et d'assainissement

Les résultats 3 et 4 sont liés, d'une part, au volet accompagnement des bénéficiaires pour un accès et une appropriation des infrastructures d'eau et assainissement du projet et, d'autre part, au renforcement des capacités des membres de la Fédération Sénégalaise des habitants (FSH), en tant que relais communautaires. La première phase d'accompagnement a consisté à réaliser des visites à domiciles (VAD) et des causeries avec des habitants du quartier de Falokh en vue de leur sensibilisation à l'hygiène et l'assainissement et de la dissémination de l'information relative à l'accès aux branchements à l'eau et aux puisards individuels ou semi collectifs. Ces activités ont été réalisées par l'équipe d'UrbaSEN, des membres de la FSH et Experts-Solidaires.

Les messages clés de cette campagne d'IEC étaient :

- ✓ Le réseau d'approvisionnement en eau potable va être étendu de 4780 ml par le projet et 100 ménages vont être accompagnés pour être connecté au réseau à Falokh Mbour ;
- ✓ 75 puisards individuels dans les ménages et 3 puisards semi-collectifs dans le quartier seront construits ;
- ✓ Pour accéder aux ouvrages du projet (puisards ou branchement ordinaire) les ménages devront participer financièrement à hauteur de 50% ;
- ✓ L'utilisation adaptée des puisards permet de contribuer à l'assainissement (diminue les eaux stagnantes qui favorisent la propagation des moustiques, des maladies et des odeurs).

2.2.3.1) Formation des relais communautaires sur les activités d'Information, Education, Communication (IEC)

Une formation de 5 relais communautaires membres de la FSH et du représentant des associations sportives et culturelles des jeunes de Falokh a été dispensée par la responsable de la collecte de données d'UrbaSEN et la chargée de communication de la FSH, en juillet et en août. Elle portait sur l'administration des fiches IEC à remplir sur un formulaire informatisé via le logiciel Kobotoolbox lors des visites à domiciles et des causeries de sensibilisation des bénéficiaires (cf.vpoint 2.2.3.2.) et sur les messages clés à faire passer lors de la campagne de sensibilisation, notamment en utilisant les illustrations contenues dans boîte à image rendant certains messages plus accessibles. Les fiches IEC contiennent l'identification des membres du ménage ou des participants à la causerie, les thématiques abordées lors de l'activité et les apports de connaissance lors de la sensibilisation en matière d'accès à l'eau par un branchement privé et de gestion des eaux grises par l'utilisation d'ouvrages de type puisard.



FIGURE 24: ILLUSTRATION DE LA BOITE A IMAGE SUR LA POLLUTION DE L'EAU

Le formulaire Kobotoolbox permet aussi de géolocaliser les habitations des ménages visités afin de visualiser la couverture de la sensibilisation et la localisation des ménages intéressés par les infrastructures d'eau et assainissement. En août, une balade urbaine avec les relais communautaires leur a permis de s'exercer sur le terrain à la géolocalisation de maisons visitées dans le cadre des VAD.



FIGURE 25: FORMATION A LA REALISATION DE LA CAMPAGNE D'IEC



FIGURE 26: BALADE URBAINE A VISEE DE FORMATION DANS LE QUARTIER DE FALOKH

2.2.3.2) Activités IEC de sensibilisation

Cent visites à domiciles (VAD) et deux causeries ont été effectuées du 22 au 27 août 2023 par les relais communautaires de la Fédération Sénégalaises des habitants supervisés par les responsables de la collecte de données de la FSH et de la cartographie d'UrbaSEN et avec l'appui du volontaire d'Experts Solidaires.

Les VAD ont permis d'informer et de sensibiliser 100 ménages du quartier de Falokh selon un pas de sondage aléatoire ayant entraîné un maillage important du site (cf. carte 5). En plus des VAD, deux causeries destinées aux membres de la Fédération Sénégalaise des Habitants ont rassemblées 50 participants chacune dans le but de les sensibiliser sur le projet afin qu'ils puissent à leur tour informer leurs pairs et leur famille.

Ces activités ont aussi servi à renforcer les capacités des relais communautaires en matière d'utilisation de l'outil Kobotoolbox et à les superviser dans la réalisation de ces premières activités de sensibilisation du projet.



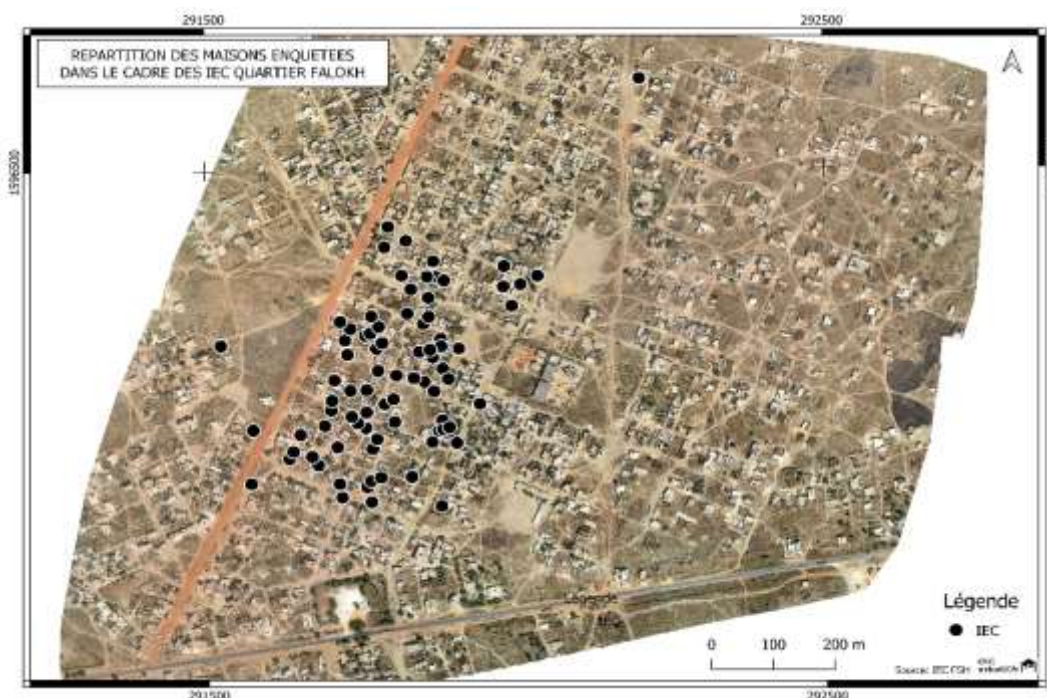


FIGURE 27: CAUSERIES ET VISITES A DOMICILE DANS LE QUARTIER DE FALOKH EN AOUT

Ces premières activités d'IEC ont permis de sensibiliser quatre cent quarante (440) personnes dont cent trois (103) hommes, deux cent trente-cinq (235) femmes ainsi que cent cinquante-deux (152) jeunes. Elles ont révélé une bonne compréhension des conditions d'accès à l'eau et aux ouvrages d'assainissement des participants.

La principale préoccupation des habitant.e.s, mise en exergue lors de ces activités d'IEC, porte sur les montants de la contrepartie financière. Il.elle.s ont insisté sur la nécessité de tenir compte de la faiblesse des revenus des ménages et de leurs capacités financières limitées. En outre, 75% des ménages visités ont indiqué ne pas posséder de titre de propriété, ce qui soulève des questions d'éligibilité à souscrire à une demande de branchements sociaux auprès de la SEN'EAU.

Cette première phase de sensibilisation et de retours des bénéficiaires a amené la FSH à recommander une baisse du taux de participation des ménages à environ 35% du montant total des ouvrages.



CARTE 5: REPARTITION DES MAISONS ENQUETEES DANS LE CADRE DE LA PREMIERE PHASE DES ACTIVITES IEC DANS LE QUARTIER DE FALOKH

2.2.3.3) Décision de diminuer la part de participation des ménages de 50% à 35% du coût des ouvrages

Suite à la remontée par la FSH de la difficulté exprimée par les habitants, lors des premières VAD, de participer financièrement à 50% du coût des puisards, il a été décidé en réunion du 7 décembre entre Experts-Solidaires et UrbaSEN, de diminuer la contrepartie financière des ménages à 35% du coût des ouvrages. Un puisard individuel étant évalué à 334.310 CFA, les ménages y contribueront à hauteur de 117000 CFA au lieu de 167.155 CFA, et le projet financera 250.730 CFA. Le coût d'un puisard semi collectif étant de 755.843 CFA divisé par 8 ménages, chaque ménage y contribuera à hauteur de 33.068 CFA, et le projet le financera à hauteur de 566.882 CFA.

Les fonds rotatifs de la FSH permettront aux ménages membres de la FSH de répartir leur contribution financière sur 20 mois, en s'acquittant de la somme de 5850 CFA par mois pour un puisard individuel auprès de la FSH.

Les ménages demandeurs non-membres de la FSH devront mobiliser l'intégralité de leur contrepartie financière en un paiement. UrbaSEN coordonnera la collecte et assurera le suivi des versements de cette catégorie de demandeurs à travers sa base de données, en collaboration avec Experts-Solidaires.

La diminution de la contrepartie financière des bénéficiaires a été communiquée auprès des ménages dans les phases suivantes de sensibilisation décrites ci-dessous.

2.2.3.4) Transmission des fiches d'expression de besoins et adaptation de la campagne d'IEC

Lors des VAD et des causeries, les habitants ont été informés qu'ils pourraient exprimer leur intérêt pour les ouvrages à travers des fiches d'expressions des besoins déposés auprès de quatre points relais, c'est-à-dire :

- Le service technique de la commune de Mbour
- Le relais communautaire de la FSH
- Le délégué de quartier de Falokh
- Et la marraine de quartier

. Suite à ces premières demandes, l'équipe technique d'UrbaSEN a réalisé une visite auprès de certains ménages demandeurs qui a permis de valider 31 demandes de réalisation d'ouvrage (16 puisards individuels et 15 semi-collectifs).

La FSH a ensuite pris la décision de réaliser 100 VAD supplémentaires afin d'informer les habitants de la diminution à 35% de la contrepartie financière demandée aux habitants et de renforcer la communication auprès des habitants sur le projet, qui s'appuie essentiellement sur la construction de puisards individuels.

Urbasen a ensuite réalisé une mission d'état des lieux en Mars 2024 dans le quartier de Falokh afin de sélectionner les ménages bénéficiaires . Elle avait pour objectif de :

- Faire l'état des lieux des demandeurs en adduction d'eau, en puisards individuels et en puisards semi collectifs.
- Evaluer si les demandeurs non-membres de la FSH seront capables de verser leur contrepartie de 35% du budget total de l'ouvrage.
- Vérifier si les demandeurs de branchement à l'eau sont bien situés sur le tracé des conduites prévu par le projet
- Vérifier si les demandeurs en branchement à l'eau possèdent un titre de propriété et leur expliquer les procédures annoncées par la Mairie début mars pour obtenir leur régularisation foncière.



FIGURE 29: IDENTIFICATION DES LIEUX D'IMPLANTATION D'UN PUISARD SEMI COLLECTIF (A GAUCHE) ET D'UN PUISARD INDIVIDUEL (A DROITE)



FIGURE 28: RUELLES DESTINEES A ETRE RACCORDEES A L'EAU PAR LE PROJET

Cette visite a confirmé les demandes en puits individuels et la capacité de financement de la contrepartie de 18 ménages, dont 12 sont membres de la FSH, et 6 sont non-membre de la FSH. Deux lots de quatre habitations ont été identifiés. Par ailleurs, 16 ménages qui avaient formulé une demande pour des puits individuels ont demandé de pouvoir, à la place, acquérir, par groupes de huit ménages, deux puits semi-collectifs. L'équipe projet est en train d'étudier la faisabilité d'orienter les financements vers davantage de puits collectifs, conformément à la demande répétée des habitants d'aller dans cette direction.

Par ailleurs, 157 ménages ont formulé une demande en branchement privé à l'eau dont 41 font partie de la FSH et 116 ménages n'ont font pas partie. La majeure partie des bénéficiaires visités pendant cette mission ont indiqué qu'ils ne possédaient pas de titres de propriété et qu'ils n'avaient pas la capacité de financier 141000FCFA pour régulariser leur propriété et pouvoir ainsi accéder aux branchements sociaux. L'idée que la SEN'EAU allège les conditions administratives d'accès aux branchements sociaux, en acceptant, par exemple, le certificat de résidence à la place des titres de propriété est revenu très fréquemment. L'équipe projet explore actuellement cette piste avec la SEN'EAU (Cfr point 2.2.1.4).

2.2.3.5) Mobilisation communautaire à la suite du chantier école

UrbaSEN a organisé une mobilisation communautaire dans la foulée du chantier école, le 1^{er} février 2024, avec l'objectif de sensibiliser les membres de la FSH et les usagers des ouvrages d'assainissement sur les bonnes pratiques d'hygiène et d'assainissement, d'informer les habitants sur la mise en œuvre du projet et sur la mobilisation de leur contrepartie financière, et de sensibiliser les habitants sur les conditions de branchement au réseau AEP à implanter.

Ce fût également l'occasion de remettre aux artisans qui ont été formés sur les techniques de construction des puisards semi-collectifs et individuels leurs attestations devant l'assemblée.



FIGURE 30: MOBILISATION COMMUNAUTAIRE DU 1ER FEVRIER 2024

Cette mobilisation communautaire a rassemblé une cinquantaine de personnes à Falokh. La responsable du projet et les membres de l'équipe technique d'UrbanSen, le Délégué de quartier également désigné pour représenter la collectivité locale, l'assistante locale d'Experts-Solidaires, la présidente de la FSH et le représentant du service d'Hygiène y ont pris la parole pour informer les habitants sur le projet et leur transmettre des messages de sensibilisation aux bonnes pratiques d'hygiène et d'assainissement. Les participants ont pu poser leurs questions sur le projet.

2.2.3.6) Création du comité de gestion du puisard semi-collectif

La Fédération sénégalaise des habitants a organisé une causerie avec une vingtaine de femmes, en présence du service technique d'UrbanSen, du délégué de quartier, des représentants du service d'hygiène et de l'assistante locale d'Experts solidaires. L'objectif était de créer collégialement le comité de gestion du puisard semi-collectif construit lors du chantier école et de sensibiliser aux techniques de gestion et d'entretien de ce puisard.

Par ailleurs, lors de ces discussions, les femmes ont à nouveau exprimé leurs difficultés de s'acquitter de leurs contreparties financières pour l'acquisition de puisards individuels et ont plaidé pour une augmentation du nombre de puisards semi-collectifs à construire dans Falokh.

Les représentants du service d'hygiène ont ensuite fait une démonstration sur l'entretien des puisards tout en expliquant les bonnes pratiques d'hygiène. Enfin, du matériel d'hygiène pour l'entretien du puisard (balais simples, ballais brosses, savons liquides javels tamis et des moustiquaires) et la somme de vingt-cinq mille francs a été distribué au comité de gestion du puisard semi collectif en tant que fond d'entretien du puisard.

Les actions de sensibilisation se poursuivront tout au long du processus de mise en œuvre du projet.



FIGURE 32: CAUSERIE POUR LA CREATION DU COMITE DE GESTION DU PUISARD SEMI COLLECTIF



FIGURE 31: DEMONSTRATION DES TECHNIQUES D'ENTRETIEN DU PUISARD SEMI COLLECTIF PAR LE SERVICE D'HYGIENE

3) Etat d'avancement des activités

Réalisations du projet d'extension du service public de l'eau potable et de l'amélioration de l'accès à l'assainissement dans la commune de Mbour

Résultats	Activités réalisées	Activités prioritaires à venir	Avancement
Transversal : installation et démarrage du projet	<ul style="list-style-type: none"> - Mission préparatoire de lancement du projet et présentation des partenaires - Atelier de lancement du projet - Réalisation d'une carte comprenant des rues nommées et les numéros des parcelles pour faciliter le repérage au sein du quartier. - Mission après 6 mois de mise en œuvre avec comité de suivi du projet à la Mairie - Signature de la convention des opérations par les partenaires 		90%
Extension du réseau de 4700 mètres linéaires.	<ul style="list-style-type: none"> - Lettre d'engagement de la Mairie à hauteur de 18880 € - Etudes techniques réalisées en valorisation par la SEN'EAU - Transmission de l'estimatif détaillé des prix des travaux par la SEN'EAU - Préparation du DAO - Visite de terrain par la commune, Experts-Solidaires et la SEN'EAU permettant d'identifier des conduites posées à l'emplacement prévu par les études du projet - Négociation en cours pour déterminer la procédure d'attribution du marché des travaux - Mise à jour le Plan d'extension du réseau APD en concertation avec les partenaires - Décision d'attribuer le marché à la SEN'EAU sur base de la comparaison du devis de la SEN'EAU à prix unitaires avec 3 autres devis d'autres entreprises - Stabilisation d'un contrat de réalisation des travaux entre Experts-Solidaires et la SEN'EAU 	<ul style="list-style-type: none"> - Signature du contrat de réalisation des travaux d'extension d'AEP - Démarrage des travaux - Supervision des travaux 	25%
Raccordement de 100 ménages au réseau	<ul style="list-style-type: none"> - Lettre de demande de financement des branchements sociaux transmise à la SONES de la part de la Mairie. - Stabilisation de la procédure d'accompagnement des ménages 	-	20%

	<p><i>(financement, traitement des dossiers, suivi...)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Suivi de la procédure d'attribution des titres de propriété aux ménages de Falokh</i> 		
<p>Construction de 75 puisards individuels et de 3 puisards semi collectifs</p>	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Mise à jour des devis concernant les ouvrages d'assainissement (puisards individuels et puisards semi-collectifs)</i> - <i>Elaboration de la DRP</i> - <i>Réalisation des plans de coupe pour les infrastructures d'assainissement</i> - <i>Définition de la procédure avec la Mairie pour implanter les puisards sur l'espace public</i> - <i>Rapport de prospection : sondage du sol et caractérisation et proposition d'emplacement des puisards semi collectifs</i> - <i>Elaboration des TDR pour l'organisation du chantier école</i> - <i>Validation de l'emplacement des puisards semi collectifs par le service d'hygiène</i> - <i>Réalisation du chantier école et construction de 2 puisards individuels et d'un puisard semi collectifs</i> - <i>Rencontre avec la Mairie et UrbaSEN et définition de la procédure d'attribution des marchés de construction des puisards (par lot de 8 ouvrages individuels)</i> - <i>Stabilisation de la DRP</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Lancement de la DRP</i> - <i>Octroi des marchés</i> - <i>Suivi des travaux et des marchés</i> 	<p>35%</p>
<p>Sensibilisation des populations et renforcement des capacités des relais communautaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Création des fiches techniques IEC</i> - <i>Formation des relais à la mise en œuvre des activités IEC et supervision des premières activités IEC</i> - <i>Réalisation de 100 VAD et 3 causeries de sensibilisation et d'information</i> - <i>Elaboration de la première version du rapport de mission de sensibilisation</i> - <i>Dépôt et réception des premières fiches d'expression des besoins</i> - <i>Réalisation de 100 VAD supplémentaires</i> - <i>Réalisation d'une mobilisation communautaire par la FSH</i> - <i>Création du comité de gestion du puisard semi-collectif et suivi de la dynamique du comité de gestion</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Visites individuelles auprès des demandeurs pour vérifier leur éligibilité et leurs capacités de mobilisation financière</i> 	<p>20%</p>

	- <i>Suivi des réceptions de fiches d'expression des besoins et analyse des demandes</i>		
--	--	--	--

4) Présentation des problèmes rencontrés et des solutions apportées

Difficultés	Solutions
<p>Insuffisance de la couverture de la campagne IEC prévus dans le projet : sur 400 ménages répertoriés dans le quartier seul 100 ménages ont été touchés par la première mission de sensibilisation (VAD).</p> <p>Insuffisance de demande de puisards individuels en première phase d'activités IEC</p>	<p>Balade urbaine dans le quartier et au niveau des bornes fontaines pour sensibiliser le maximum d'habitants</p> <p>Mission complémentaire avec des VAD de soutien et de consolidation</p> <p>Les réunions hebdomadaires des groupes de la FSH inscriront à leurs agendas un point sur la sensibilisation.</p> <p>Elargir davantage la sensibilisation aux habitants de Falokh non membres de la FSH</p>
<p>Identification d'une partie du réseau d'AEP prévue par le projet à Falokh, mais sur le périmètre communal de Malicounda</p>	<p>Consensus avec la commune de Mbour pour une non-exclusion des habitants de falokh, concernés par ce tronçon</p>
<p>Acceptation des ouvrages semi-collectifs par les services déconcentrés de l'Etat à Mbour (service d'hygiène, urbanisme), validation des terrains publics nécessaires pour leur réalisation</p>	<p>Transmission des fiches techniques des ouvrages au services départemental de l'Hygiène et de l'Urbanisme et visite de terrain avec ces services</p>
<p>Identification de conduites posées à l'emplacement prévu par les études du projet, après études détaillées</p>	<p>Mise à jour du plan d'extension du réseau AEP en concertation avec les partenaires</p>
<p>Absence de titres de propriété de la plupart des propriétaires des habitations de Falokh, même si la Mairie s'attèle à régulariser progressivement les habitations</p>	<p>Suivi de la procédure de régularisation foncière et concertation avec avec le chef de quartier, la commune et la SEN'EAU pour faciliter la procédure d'accès aux branchements sociaux dans le cadre du projet.</p>

<p>Lenteur de mise en œuvre du projet dû à plusieurs facteurs : lenteurs administratives, acteurs occupés à plusieurs dossiers en même temps, découverte de conduites posées dans l'emplacement du projet (cfr.ci-dessous), etc.</p>	<p>Prise de contacts réguliers avec les acteurs pour suivre les réalisations (visites dans les bureaux de la SEN'EAU, travail dans les locaux de la Mairie au moins un jour/semaine, appels, rencontres lors d'événements);</p> <p>Comptes-rendus des échanges verbaux pour garder une trace écrite des engagements ;</p> <p>Notes récapitulatives sur l'état d'avancement du projet ;</p>
<p>Afin de diminuer le montant de leur contrepartie financière, les ménages demandent pendant une causerie d'augmenter le nombre de puisards semi collectifs prévus par le projet</p>	<p>Transmission de la demande et éventuelle augmentation du nombre de puisards semi-collectifs du projet moins coûteux que les puisards individuels à analyser selon les premières expériences de co-gestion et manifestation d'intérêt</p>

TABLEAU 3: PRESENTATION DES PROBLEMES RENCONTRES ET DES SOLUTIONS APORTEES

Perspectives d'adaptation

- ✓ Réduire la contrepartie financière des bénéficiaires : 65 % pris en charge par le projet contre 35 % affectés aux ménages demandeurs (et peut-être moins pour les ménages les plus démunis et les ménages non membres de la FSH qui ne disposent d'aucune structure de soutien) ;
- ✓ Revoir la stratégie IEC en renforçant des activités de communication de masse (causeries, mobilisation communautaires...) pour toucher les habitants non ou mal informés sur les activités du projet;
- ✓ Eventuelle augmentation du nombre de puisards semi-collectifs du projet moins coûteux que les puisards individuels à analyser selon les premières expériences de co-gestion et les manifestations d'intérêt.

Identifier, sélectionner et valider les ménages demandeurs des ouvrages d'assainissement	x	x	x	x	x	x											
Préparer et lancer la DRP (1er lot de 8 ouvrages), sélectionner et contractualiser avec les artisans les mieux disant pour la réalisation des ouvrages	x	x	x	x	x	x											
Elaborer, avec les ménages demandeurs et les artisans, un plan d'action de réalisation des ouvrages (73 puisards individuels et 2 puisards semi collectifs)			x	x	x	x											
Suivre les travaux d'assainissement			x	x	x	x	x	x	x	x							
Activités	2024												2025				
Résultat 3 et 4 : IEC auprès des populations, et accompagnement des groupements de femmes	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	1	2	3		
Améliorer les compétences en termes de gestion et connaissances relatives aux bonnes pratiques d'hygiène et d'assainissement, de 60 membres de la FSH		x	x	x	x	x	x	x	x	x	x						
Réaliser des communications de masse (causeries, balade urbaines, etc.)	x	x	x	x	x	x	x	x									
Récolter des fiches d'expression des besoins des bénéficiaires et analyser des demandes	x	x	x	x	x	x											
Sélectionner les bénéficiaires	x	x	x	x	x	x											
Suivre la participation financière des ménages, via la FSH à travers son fonds rotatif ou via transfert sur un compte	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x			
Organiser et suivre les comités de gestion des ouvrages semi collectifs		x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x			

TABLEAU 4: PLANNING DE L'ANNEE SUIVANTE (AVRIL 2024 A MARS 2025)

Annexes :

Annexe 1 : Plan actualisé de l'extension du réseau AEP dans le quartier de Falokh

AEP FALOKH

Extension réseau d'eau potable

Légende

- PVC DN63 Projet : 4534 ml
- PVC DN90 Projet : 234 ml
- PVC DN90 existant
- PVC DN63 existant
- PVC DN110 existant

